

SELARL CDMF-AVOCATS  
Avocats associés inscrits au Barreau de Grenoble  
Maître Jean-Luc MEDINA, Avocat, Ancien Bâtonnier  
7, place Firmin Gautier – 38000 Grenoble (tél : 04.76.48.89.89)

Maître Eric HATTAB, avocat au barreau de GRENOBLE

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SURENCHERE**

**SUR LA COMMUNE DE GRENOBLE (38), dans la résidence LE VIGNY MUSSET, formant l'angle entre la Rue Alfred Musset (au 9) et la Rue de Village, un appartement au premier étage, d'une superficie de 18,12 m<sup>2</sup>, avec balcon.**

---

**MISE A PRIX = 12 100 €**

**Consignation pour enchérir : 3 000€**

---

**ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 8 JUILLET 2025 A 14 H 00**

**A l'audience du Juge de l'Exécution chargé de la Saisie Immobilière  
près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRENOBLE (38000),  
au Palais de Justice de ladite ville, Place Firmin Gautier,**

**LA VISITE DES LIEUX SERA EFFECTUEE :**

**LE JEUDI 26 JUIIN 2025 A 15 HEURES**

**Par le ministère de l'office SED LEX, commissaire de Justice à GRENOBLE  
(tél : 04.38.030.230)**

**A LA REQUETE DE :**

AVOVENTES

**ET EN PRESENCE DE :**

**Le CREDIT LYONNAIS, SA à conseil d'administration, au capital social de 2.037.713.591,00 EUROS, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 954 509 741, dont le siège social est sis au 18, Rue de la République, 69 002 – LYON, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,**

Ayant pour avocat constitué la SELARL CDMF AVOCATS, Maître Jean-Luc MEDINA, avocats associés inscrits au Barreau de GRENOBLE (38000), y demeurant 7 Place Firmin Gautier.

**DESIGNATION :**

Dans un ensemble immobilier sis sur la commune de GRENOBLE (38000), au 9 Rue Alfred de Musset, dénommé LE VIGNY-MUSSET, cadastré Section ER n° 146, le lot n° 44 constitué d'un studio au premier étage portant le numéro 113 sur le plan d'une superficie de 18,12 m2 et les 109/10 000èmes des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

L'état descriptif de division et règlement de copropriété ont été reçus par Maître GASTALDELLO, notaire à GRENOBLE le 28 Juin 1995, dont une copie authentique a été publiée le 12 Juillet 1995, V° 1995P n° 4322.

Le syndic est l'agence FONCIA FF IMMO, 1 place de Metz, 38000 GRENOBLE. Le bien est désormais libre de toute occupation.

**FRAIS - ENCHERES :**

Les frais préalables à la vente, de même que les droits de mutations et autres taxes diverses, seront payés par l'adjudicataire en sus du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de Grenoble.

**MISE A PRIX : 12 100 €**

**CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3 000 €**, soit 10 % du montant de la mise à prix, par chèque de banque émis à l'ordre de Madame la Bâtonnière Séquestre.

**Pour tous renseignements**, s'adresser à la SELARL CDMF AVOCATS pour prendre communication du cahier des conditions de vente ou au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRENOBLE (Service des Saisies Immobilières, RG n° 24/00052), où il est déposé. Tous les renseignements sont également consultables sur le site AVOVENTES.fr

Pour extrait, Maître Jean-Luc MEDINA, Avocat